



Fosse de garagiste particulier

Par **laura1989**, le **14/08/2014** à **19:00**

Bonjour,

Avons nous le droit en France de faire une fosse de garagiste pour faire soit même les petits travaux d'entretien de nos véhicules.

Je suis propriétaire avec un garage

Il y a t il une réglementation ? (taille emplacement espace...)

Merci d'avance

Par **moisse**, le **15/08/2014** à **09:27**

Bonjour,

Chez vous, vous faites ce que vous voulez.

La réglementation relative à la construction de fosses ne concerne que le monde professionnel.

Par contre même en tant que particulier, vous devez récupérer les huiles et autres fluides qui ne sont pas acceptés dans les réseaux publics.

Et prévoir tant qu'à faire:

* la sécurité de la fosse en l'absence d'un véhicule, par barrière ou planches

* la récupération des gaz d'échappement dont le défaut est à l'origine de nombreux accidents mortels.